



**Accident mortel ayant coûté la vie à un travailleur bénévole survenu sur le site de Service Animation Jeunesse de l'Outaouais.**

**23 mars 2022 (Saint-Sixte)** – « Nous sommes profondément attristés par les événements du 3 novembre dernier et toutes nos pensées et sympathies vont aux membres de la famille », affirme le Président du conseil d'administration, Michel Gobeil. L'accident est survenu lors de l'abattage d'un arbre.

La santé et la sécurité au travail de nos bénévoles et nos employés nous tiennent à cœur. Nous avons soigneusement étudié le rapport d'enquête de la CNESST afin de bien comprendre les causes à l'origine de ce malheureux accident et ainsi apporter les correctifs nécessaires. Nos procédures en matière d'abattage manuel sont présentement en processus de révision afin de s'assurer que les règles de l'art et les techniques sécuritaires soient intégrées à nos méthodes de travail.

Natasha Mantville  
Directrice générale  
Service Animation Jeunesse de l'Outaouais